

CONFERENCE POLLUTION LUMINEUSE DU 14/11/23

Dossier de presse

Présentation de la conférence et des intervenants

L'impact de la pollution lumineuse a été mis en évidence dans les années 60 par des astronomes gênés dans leurs observations du ciel par l'éclairage artificiel. Il faudra attendre près de 20 ans pour que l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité soit documenté et près de 20 ans supplémentaires pour qu'il commence à être pris en compte. En 2004, le phénomène est défini : « *Lumière artificielle qui altère le cycle naturel jour/nuit et qui, en conséquence, peut affecter les organismes vivants et leurs écosystèmes.* ».

Ignoré des références publiques et notamment la loi de 1976, un cadre naît néanmoins par étapes, mais avec un considérable retard sur l'ampleur du phénomène. En effet, la quantité de lumière émise la nuit a cru de 94 % depuis les années 90 et le nombre de points lumineux de 89%.

Pour la 1^{ère} fois en 2016, la loi sur la reconquête de la biodiversité et des paysages vient de reconnaître les paysages nocturnes comme « patrimoine de la Nation » et souligne le devoir pour tous de protéger l'environnement nocturne. Et elle vient de prendre en compte une recommandation historique avec la gestion de la lumière dans les continuités écologiques.

Régression du domaine vital, fragmentation de l'habitat, perturbation des relations proies-prédateurs, modification des voies de déplacement, modification des rythmes, modification de la communication, augmentation de la mortalité, autant de conséquences néfastes pour la faune de cette pollution lumineuse que la conférence de Jean-Philippe Siblet permettra de mesurer.

Jean-Philippe SIBLET

Après avoir été **directeur de l'UMS PatriNat et Directeur de l'expertise au Muséum National d'Histoire Naturelle**, IL EST AUJOURD'HUI: EXPERT SCIENTIFIQUE POUR LA FRANCE AUPRES DES CONVENTIONS DE BERNE SUR LES ESPECES SAUVAGES ET DE BONN POUR LES ESPECES MIGRATRICES.

A titre associatif, il est aussi :

- Président de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau,
- **Spécialiste de l'ornithologie**, il est secrétaire général de la Société d'Etudes Ornithologique de France, et est l'auteur de 280 publications sur la conservation de la nature et l'ornithologie ainsi que d'ouvrages sur les oiseaux du massif de Fontainebleau et de l'île d'Ouessant.

Il est donc des plus compétents pour évoquer lors de cette conférence les impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité, curieusement mis en évidence dès les années 60 par les milieux astronomiques et non pas naturalistes.

Il faudra attendre près de 20 ans pour que cet impact sur la biodiversité soit documenté et, attendre **2016, pour que la loi sur la reconquête de la biodiversité et des paysages reconnaisse les paysages nocturnes comme « patrimoine de la Nation » en soulignant le devoir pour tous de protéger l'environnement nocturne.** Depuis ont été créées des réserves naturelles du ciel nocturne.

Cette conférence s'inscrit dans cette logique de préservation du ciel, de la biodiversité et de la qualité de vie dans le cadre du PCAET du Joviniens.

Autres intervenants de grandes qualités :

Sylvain BOUISSET :

Naturaliste et Chef d'entreprise, fondateur du bureau d'études BIOS.

Cursus d'Hydrobiologie avec Jean Vernaux à Besançon (une référence !) et, à ce titre, spécialiste des milieux aquatiques ainsi que des problématiques liées aux pollutions de toutes natures, ajouté à ses nombreuses autres compétences, il est un spécialiste des trames vertes et bleues, ou même brunes.

Sylvain Bouisset est également compétent dans des domaines aussi variés que :

- **Activités d'étude et d'ingénierie des milieux naturels,**
- **Ingénierie, contrôles et analyses techniques,**
- **Génie des procédés visant notamment à la dépollution des sols, eau, gaz, etc.**

C'est dire l'étendue de ses compétences et de son engagement ...

Philippe BODO

Issu de l'Ecole nationale d'architecture de Strasbourg, il est aujourd'hui le Directeur du CAUE de l'Yonne et reconnu pour ses compétences.

**Il a été Assistant d'études en urbanisme au Conseil Départemental du Bas-Rhin
Puis à travaillé au Ministère français des affaires étrangères avec notamment une mission en Afghanistan en 2006 ... Architecte à l'Institut Français du Proche-Orient (Ifpo) en 2007 à DAMAS
Enfin, architecte conseil au Parc régional du Vexin de 2007 à 2011, avant la création et la direction du CAUE de l'Yonne.**

Philippe Bodo a dit en 2012 avoir pour objectif « *que l'architecture doit être conçue comme une discipline transversale capable de traiter le bâti de manière globale en le replaçant dans son cadre historique, naturel, technique et social.* »

Il va donc pouvoir lui aussi apporter un « éclairage » nouveau sur l'intégration des problématiques de pollution lumineuse dans l'environnement architectural urbain comme périurbain et même rural.